

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE DU LOU DU LAC**

Date de convocation :
14 mai 2016

Convocation affichée le:
14 mai 2016

Compte rendu affiché le:
24 mai 2016

Nombre de membres :

Effectif légal : **22**

En exercice : **20**

Présents : **15**

Votants : **16**

SEANCE DU 23 MAI 2016

L'an deux mil seize, le vingt-trois mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle du Lou du Lac, s'est réuni à la mairie en séance publique, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Patrick HERVIOU, Maire de la commune de La Chapelle du Lou du Lac.

Etaient présents :

Patrick HERVIOU, Yves ROUAULT, Françoise MANCHERON, Isabelle BOUILLET, Alan POULAIN, Annaëlle ANGIBAUD, David BAUDET, Annick COLLIN, Yannick DAUGAN, Alain GAUTIER, Linda PERCHEREL, Jean-Claude PERCHEREL, Christine SANTIER, Géraldine SAUVÉ, Cédric TIREL

Etaient Excusés : Edith RENAUDIN, Daniel GEORGEAULT (*pouvoir à Y. ROUAULT*), Stéphanie THAUNAY,

Absents : Anne-Sophie LE CROM, Louis TANNOUX,

Un scrutin a eu lieu, Madame Christine SANTIER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : CODD et Maitrise d'œuvre Aménagement du bourg – choix du bureau d'études attributaire (2016-65)

Monsieur le Maire présente au conseil le résultat de l'appel public à la concurrence réalisée entre le 4 et le 24 mars dernier relative au Contrat d'Objectif et développement durable et à la Maitrise d'œuvre pour l'aménagement du bourg.

Monsieur le Maire indique que la commission communale d'appel d'offres a établi, après plusieurs étapes de sélection, le classement des bureaux d'études selon la pondération établi en amont et validée par la commission appel d'offre et le présente au conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Attribue le marché de CODD et de Maitrise d'œuvre d'aménagement du Bourg à l'entreprise TECAM de Fougères (35) pour un montant de marché de 10 250,00 € HT (tranche ferme) et de 15 300,00 € HT soit 2,18 % du cout total estimé des travaux (tranche conditionnelle),

Sollicite le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine pour l'octroi d'une subvention dans le cadre du FST pour l'étude CODD prévue pour l'aménagement du bourg de La Chapelle du Lou du Lac.

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire.

Informations diverses

séance levée à 20h35